



ELEPH IMMO

SAS au capital de 8 000 € - RCS Chambéry B 918 030 669

Siège social : 1 rue de Boigne – 73000 CHAMBERY

Tél : 04 79 60 88 00 - E-mail : chambéry@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023

### Honoraires de transaction – Maisons et Appartements et Terrains \*

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 50 000 €	4 167 €	5 000 €
De 50 001 à 80 000 €	5 417 €	6 500 €
De 80 001 à 109 999 €	6 250 €	7 500 €
De 110 000 à 150 000 €	8 334 €	10 000 €
De 150 001 à 250 000 €	5,84 %	7 %
De 250 001 à 400 000 €	5,00 %	6 %
+ de 400 000 €	4,17 %	5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

#### \* Cas particulier

#### **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est, dans ce cas exclusivement, rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

**Vente interactive :** Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Estimations payantes, remboursées si signature d'un mandat de vente avec l'agence :

**Maisons : 200 € TTC      Appartements et Terrains : 150 € TTC**

### Honoraires de transaction (TTC) – Commerces et Entreprises

Moins de	60 000 €	6 000€
De 60 000€ à	150 000 €	10 %
De 150 000€ à	250 000 €	8 %
Au-delà	250 000 €	7 %

#### \* Cas particulier

#### **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



*ELEPH IMMO*

*SAS au capital de 8 000 € - RCS Chambéry B 918 030 669*

*Siège social : 1 rue de Boigne – 73000 CHAMBERY*

*Tél : 04 79 60 88 00 - E-mail : chambéry@laforet.com*

## *Locations – Barème à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023*

### **Honoraires pour les baux d’habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d’entrée** : 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 7 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

### **Honoraires pour les autres baux :**

**Habitation (Hors résidence principale)** : 20 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire

**Professionnels** : 25% HT du loyer annuel, soit 30 % TTC à la charge du locataire.

**Commerciaux** : 25 % HT du loyer annuel, soit 30 % TTC à la charge du locataire.

## *Prestations particulières - Barème à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023*

### **Honoraires d’état des lieux :**

**Baux régis par la loi du 6 juillet 1989 – Meublé :**

3 €/m<sup>2</sup> TTC à la charge du bailleur et 3 €/m<sup>2</sup> TTC à la charge du locataire

**Autres baux :**

300 € TTC répartis à 50 % à la charge du bailleur et 50 % à la charge du locataire

## *Gestion locative – Barème à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023*

### **Honoraires de gestion :**

6,67% HT du loyer mensuel charges comprises, soit 8.00 % TTC à la charge du bailleur

Plusieurs packs sont à votre disposition, renseignements en agence